

RAPPORT MORAL

Mesdames, messieurs, chers amis,

Je vais introduire ce rapport moral par les mauvaises nouvelles...

Vous le savez tous, un accident est survenu cet été à Montceau sur le lac de la Sorme où un adhérent fidèle est décédé d'un infarctus à la suite d'un exercice de ressalage et n'a pu être ranimé malgré l'intervention rapide du RTQ présent ce jour-là sur le plan d'eau en bateau sécurité. J'ai tendance à penser que heureusement, le club avait retravaillé et actualisé son Dispositif de Sécurité et d'Intervention en début d'année et avait mené une formation théorique et pratique de RTQ. Si ces actions n'ont pas pu permettre de sauver la vie de cet adhérent, elles ont permis de constater l'absence de manquements lors de l'enquête administrative menée. Ce drame nous rappelle à notre vigilance sur les règles à observer, sur la qualification ou formation des intervenants, sur la formation nécessaire dans chaque club de secouristes pour en avoir toujours un sur place lors des activités et enfin sur la nécessité d'un encadrement ou surveillance avec un bateau sécurité.

Nous ne pouvons rien faire sur ce drame mais nous pouvons mettre à profit cette expérience pour en tirer les leçons, c'est ce que nous ferons le 2 mars avec un rappel de la législation (code du sport) et des mesures de sécurité à respecter sur nos plans d'eau.

La deuxième difficulté rencontrée est clairement liée au réchauffement climatique et à nos modes de production et de vie. 2025 a vu une fin de printemps et un été chaud avec la prolifération de cyanobactéries ayant mis fin prématurément à la saison du Yacht Club du Creusot avec une interdiction des activités nautiques dès fin juin et jusqu'à la fin de saison, la prolifération des algues notamment à Mâcon, un automne pluvieux et/ou sans vent rendant quasi impossible la navigation sur la Saône à partir de fin septembre... Un expert du GIEC est intervenu auprès de la communauté de communes de Montceau-Blanzay et ses prédictions pour la Bourgogne n'ont pas de quoi nous rassurer... Des précipitations plus violentes (et donc des crues), des épisodes de sécheresse plus importants avec un impact sur les réservoirs alimentant les canaux. Pour les cyanobactéries, le Président de la FFVoile a rappelé ce samedi lors de l'AG de la Ligue BFC de contacter la FFVoile dès interdiction car les mairies ont tendance à tout interdire alors que seule la baignade est impactée dans ce type d'évènements. La question se pose néanmoins de l'évolution de nos activités dans ce contexte, question pour le moment sans réponse.

Malgré ces points noirs, 2025 a néanmoins été une année riche pour le CDV et ses clubs avec les possibilités étendues d'activité de part la présence de son éducateur sportif professionnel mutualisé :

- Un planning de voile scolaire plein entre le retour des vacances de printemps et l'été
- Des stages vacances qui rencontrent globalement de plus en plus de succès
- Des interventions le samedi pour encadrer les écoles de sport dans les clubs

2025 est la dernière année avec l'aide à l'emploi et on voit bien la difficulté pour le CDV sans cette aide de maintenir un tel dispositif du fait de la quasi-absence d'activités en août (nos clubs ne sont pas sur des grands bassins touristiques) et surtout en septembre/octobre avec la difficulté de faire venir les scolaires sur cette période. Une nouvelle organisation est donc en cours de réflexion pour 2026.

2025 a été aussi une année faste pour nos sportifs : 32 titres de champions et championnes de Ligue distribués au niveau régional et 5 pour notre département et nos clubs :

- Chez les jeunes, Lubin Fayard, Romane Simonato et Sarah Bernard couronnés en dériveurs
- Chez les séniors, Emilie Tavernier et Roger Vaux couronnés en Catamaran
- A noter également la première place régionale pour Lubin Fayard au classement national après ses très bons résultats dans les épreuves des Open Tour, du championnat du monde Open Skiff au Japon et du championnat d'Europe à Barcelone.

Nos clubs ont permis à 73 coureurs de Saône et Loire de courir et de s'illustrer dans les épreuves régionales, nationales et internationales !! Un grand bravo à eux !

Enfin, le Comité Départemental de Voile à organiser en partenariat avec les bénévoles du Yacht Club de Chalon le 5^{ème} Open de Saône et Loire avec toujours un succès qui ne se dément pas : 52 concurrents dans les 3 épreuves proposées selon le niveau des pratiquants, plus de 100 accompagnateurs qui pour certains ont pu découvrir la navigation sur des voiliers habitables et, comme toujours, un excellent et chaleureux accueil de nos amis chalonnais !

Avant de conclure, j'aimerais remercier les collectivités et organisations qui nous aident dans nos missions :

- Le Comité Départemental Olympique et Sportif
- Le département de Saône et Loire pour ses aides à l'emploi et à nos projets
- L'Agence Nationale du Sport qui nous permet d'organiser l'Open de Saône et Loire
- Les services départementaux à la jeunesse, à l'engagement et aux sports pour leurs conseils, leur aide au quotidien et leur soutien financier dans nos projets majeurs, notamment sur le sport féminin.

Malgré en 2025 un nombre de licences en baisse pour des raisons plus conjoncturelles que structurelles, la Saône et Loire dispose de 5 clubs de voile dynamiques qui disposent de points forts pour faire découvrir la voile, apprendre à naviguer, devenir autonome, se perfectionner et si souhaité, régater. Il nous reste à mieux le faire savoir pour ouvrir la voile au plus grand nombre en Saône et Loire.

Le président
Olivier GOMAS

